

répondre au sire de La Tour, que sous trois jours, il sera à ses ordres avec trois de ses meilleurs capitaines ; qu'il se trouve donc avec un pareil nombre, auprès de la petite ville de Pradelles, et le sort des armes décidera sans appel à qui doit rester le titre de gouverneur du Velay et la lumière du jour !

« Au moment où Antoine de La Tour, baron de Saint-Vidal, s'apprêtait à se rendre à cette dangereuse lutte, il pressa sur son cœur sa femme et ses enfants en laissant échapper quelques larmes, frappé peut-être d'un funeste pressentiment.

« Le commandeur, de son côté, s'était mis en route avec ses trois amis, montés sur leurs chevaux de bataille et armés de toutes pièces. Ils se rencontrent bientôt à l'endroit désigné, et par une courtoisie toute française, ces deux guerriers, qui vont s'arracher la vie, se pressent mutuellement la main en examinant attentivement leurs armes. De La Tour, voyant que d'Argental et ses compagnons n'ont aucune arme à feu, jette ses pistolets. Il est arrêté alors que l'épée seule et la hache d'armes termineront la lutte de un à un, comme au temps de la chevalerie.

« Puis les énormes glaives dégainés, chaque guerrier ayant pris du champ, fond sur celui qui doit lui tenir tête. D'abord les coups, vigoureux ou multipliés, tombent sur les casques, les boucliers et les cuirasses comme le marteau sur l'enclume. Chaque estoc est paré avec adresse, et les armures, fortes et solides, ne prêtent aucun défaut à la pointe des épées. Tout à coup le baron de Saint-Vidal, voyant tomber, sanglant et mourant, son ami d'enfance le chevalier de Rochette, outré de douleur et de fureur, décharge un coup si terrible de sa forte épée sur le casque du commandeur, que celui-ci chancelle en même temps